#### PV CA EWETA - MARDI 21 OCTOBRE 2014 - A BOUGE

**Présences**: Anne Peters, Nadine Moreau, Hugues Procureur, Guy Niset, André Jordens, Jean-Marie Noël, Éric Chardon, Dany Drion, Patrick Godart, Ladislas Nagant, Florence Prignon, Luc Trepagne, Henri Erpicum et Maxime Goffinet.

**Procurations**: Walter Afano, Jean-Louis Marchant, Béatrice Delperdange, Stéphane Emmanuelidis, Jean-François Declercq, Yves Michel et Isabelle Goguin.

### 21 ETA présentes ou représentées, le quorum est atteint.

### 1. Approbation du PV du CA du 26 août 2014.

Dans le PV du CA du 26 août 2014, il faut lire au point 2 - situation financière de l'EWETA au 31/7/2014 : boni de 15.517 € et non mali.

Moyennant cette remarque, le PV est approuvé à l'unanimité.

## 2. Situation financière de l'EWETA : Situation financière arrêtée en septembre 2014.

Les comptes présentent, au 30 septembre 2014, un boni de 23.622 €.

Par rapport au budget 2014 approuvé en AG de décembre 2013 avec un boni de 565 €, on notera des variations parmi les postes suivants :

- Produits
- o FSE: 25.000 € toujours incertain
- IMAGES: 3.000 € en plus à justifier par un rapport annuel (34.000 € au lieu de 31.000 €)
- o COTISATIONS: Reste 2 ETA n'ayant pas encore payé leur cotisation 2014
- o TRANSITION INSERTION : solde à recevoir
- Charges
- Rétributions de tiers: Participation expo, salons dossier juridique Image 4 actions chargé de relations: tous ces postes ne seront pas dépensés étant donné le changement de stratégie adopté par l'EWETA.

### 3. Point de la situation sur l'avenir de l'EWETA.

Suite à la décision prise par l'Assemblée Générale du 23 septembre à propos de la réorganisation du secrétariat de l'EWETA, Monsieur Drion informe de l'état d'avancement de la situation.

Pour Corine Demany, elle preste son préavis à l'EWETA. Pour Elisabeth Habimana, son préavis sera presté sur base de missions qu'elle effectuera pour le compte de 2 ETA, Village 1 et Axedis. Pour Isabelle Vandermoten, une solution doit encore être trouvée. Ophélie Luciano preste son préavis sur 2 projets prioritaires : 1. La journée de la personne handicapée le 3 décembre 2014 - 2. La finalisation du site internet de l'EWETA et son lancement prochainement.

Les représentants des 2 ETA demandeuses de prestations de missions pour leur compte demandent à la juriste de l'EWETA d'analyser la possibilité d'une convention entre le travailleur/EWETA et ces ETA.

La partie structure du Conseil d'administration n'ayant pas fait l'objet d'un accord. Il est décidé de laisser le Conseil d'administration en l'état.

4. Transfert des compétences et mise en place du nouveau gouvernement wallon : Avenir pour notre secteur – état d'avancement de nos contacts.

Une délégation de l'EWETA a rencontré les représentants du Ministre Prévot le 13 octobre.

Les points échangés ont porté sur la question du quota d'emploi non adapté à l'évolution du secteur. Nous avons souligné que la problématique doit être reconsidérée d'un point de vue plus large suivant les nouvelles compétences attribuées à la région wallonne et les politiques d'emploi annoncées par le Gouvernement Wallon dans lequel notre secteur des ETA s'inscrit pleinement.

Pour le quota 2015, on sait que l'AWIPH a lancé sa procédure habituelle, auprès des ETA, de demande de quotas 2015.

Un autre point important également discuté et défendu par l'EWETA concerne le subside infrastructure tant pour la partie appel à projet que la partie forfaitaire étalée sur 5 années. Nous avons, en effet, appris qu'il est envisagé de supprimer cette dépense dans le budget AWIPH 2015 et de la réactiver de nouveau à partir de 2016. L'EWETA a marqué son opposition ferme à cette perspective qu'elle a ensuite confirmé également par écrit en adressant un courrier au Ministre Prévot ainsi qu'à Madame Baudine pour l'AWIPH.

Nous avons relevé également les points faisant l'objet de notre memorandum régional établi dans le cadre des élections 2014 dont notamment :

- L'amélioration de la grille de perte de rendement pour l'évaluation des travailleurs handicapés;
- La mise en conformité de notre système de subvention sur salaires par rapport aux aides d'Etat ;
- L'optimalisation des aides en matière d'adaptation de postes de travail par l'assouplissement des règles d'octroi ;
- L'optimalisation des aides en matière de formation pour l'ensemble des travailleurs par l'adaptation permanente aux besoins des ETA;
- L'adaptation du pourcentage de personnes valides en regard des règles européennes ;
- Le soutien au secteur des ETA à travers une subvention structurelle via sa fédération patronale, l'EWETA;
- L'élargissement des dispositifs « section d'accueil et de formation » pour les jeunes travailleurs handicapés entrant en ETA et les « dispositifs de maintien » pour les travailleurs handicapés vieillissants.

Les représentants du Ministre ont été à l'écoute, ils se sont engagés à nous revoir pour avancer sur ces différents points évoqués.

Dans le cadre du CWES, les représentants de l'EWETA auront l'occasion de rencontrer les Ministres Marcourt et Prévot, les 7 et 24 novembre prochains.

# 5. Commission paritaire : assimilation jours de congés pour la PFA : position à prendre

Une note explicative a déjà été envoyée aux administrateurs, celle-ci pose la question des jours de congé sectoriels qui ne font pas partie des jours assimilés pour le calcul de la PFA.

Le banc syndical a effet exprimé la demande en SCP d'assimiler ces jours de congé dits du NM (2 jours pour tous les travailleurs et 3 jours pour les travailleurs de plus de 45 ans) à des jours prestés dans le calcul de la PFA.

Après débat sur la question, les administrateurs marquent leur accord pour assimiler ces jours de congé dans le calcul de la PFA.

### 6. Divers

- Promotion du secteur :

 Action dans le cadre de la journée de la personne handicapée le 3 décembre 2014 : état d'avancement

Pour information, 4 ETA ont signalé leur intérêt pour une action presse organisée avec le soutien de l'EWETA : l'ETA Corelap, l'ETA de Blicquy, l'ETA d'Enghien et l'ETA d'Ensival.

Ophélie Luciano prendra contact avec ces ETA pour suivi de cette action avec une proposition d'invitation à la presse et proposition d'organisation de la journée du 3 décembre.

Pour rappel, l'année dernière, l'EWETA avait suivi 5 ETA qui avaient ouvert leurs portes à la presse autour du thème des femmes au travail dans les ETA.

Nouveau site de l'EWETA : lancement

Le nouveau site de l'EWETA va être mis en ligne prochainement.

Dany Drion,

Président a.i.